

## Quels plans de continuité pédagogique au lycée ? Quel accompagnement...

12-15 minutes

Dès le 6 novembre 2020, 15 lycées dans l'académie de Dijon avaient vu leur plan de continuité pédagogique validé par le rectorat. "L'idée" est "d'avancer dans le programme – qu'on soit en classe ou à la maison", dit Samuel Rouzet, doyen des IA-IPR et référent pour la cellule de suivi des plans de continuité. Plusieurs dispositifs pédagogiques, qu'il décrit à AEF Info, sont pour cela envisageables mais le rectorat rejette l'idée de voir les cours filmés. Le recteur de Besançon n'exclut pas que certains collèges puissent bénéficier d'aménagements pour l'accueil des élèves.



Le lycée Pasteur à Besançon fait partie des lycées qui ont été bloqués début novembre par des élèves qui demandaient à passer en demi-groupes. AEF - Alexandra Caccivio

En fin de semaine dernière, le ministre de l'Éducation nationale a adressé un courrier aux personnels de direction, où il les autorise à mettre en place de l'enseignement à distance dans les lycées. Il leur demande cependant d'établir " un plan de continuité pédagogique, mis en œuvre jusqu'aux prochains congés scolaires, qui garantisse au moins 50 % d'enseignement en présentiel pour chaque élève" ([lire sur AEF Info](#)).

Le protocole sanitaire, avec l'accélération des contaminations, a en effet évolué et "il est plus difficile à appliquer en lycée" où, avec la réforme du bac, il est très compliqué "de maîtriser le brassage des élèves établissements", explique Nathalie Albert-Moretti, rectrice de Dijon, lors d'un point presse organisé vendredi 6 novembre 2020.

50 % des lycées de l'académie de Dijon demandent un plan

Dès vendredi, le rectorat de Dijon a pu valider 15 plans de continuité pédagogique (1), sur la base des propositions que les proviseurs lui avaient adressées. Ces plans de continuité pédagogique, validés, permettent aux établissements de reprendre dès lundi selon une organisation nouvelle. Dix autres plans de continuité pédagogique, arrivés dans la journée, étaient encore, vendredi soir, en cours d'expertise. Au total, "près de 50 % des lycées de l'académie ont demandé une adaptation", précise Samuel Rouzet, doyen des IA-IPR.

Si "chaque établissement peut proposer un plan de continuité pédagogique permettant d'aller jusqu'aux vacances de Noël", "le rectorat reste en position de pilotage", souligne la rectrice. Une cellule de suivi des plans de continuité pédagogique a été constituée, dans l'académie de Dijon comme dans l'académie de Besançon, où elle est placée sous l'autorité du doyen des IA-IPR qui en est le référent.

### **Les adaptations organisationnelles : les différents scénarios**

Voici les adaptations proposées par les lycées pour réduire le nombre d'élèves présents en même temps dans les établissements.

- Une alternance par niveaux ou par demi-groupes semaine par semaine (par exemple les 2de en présentiel tous les jours la première semaine ou, pour les demi-groupes, un emploi du temps en semaine A et B selon qu'on est au lycée ou à la maison)

- Une alternance par niveaux ou par demi-groupes de type 2 jours/3jours
- Une alternance des niveaux par jour (par exemple les 2de en distanciel le lundi)

Si l'alternance des demi-groupes, au rythme hebdomadaire, est une option intéressante, elle demande cependant des adaptations de l'emploi du temps, qui aujourd'hui diffère souvent d'une semaine à l'autre. Elle demande donc de recréer des emplois du temps pour avoir des semaines identiques pour les deux groupes (celui à la maison et celui en classe).

Des aménagements possibles pour les élèves en risque de décrochage

"L'idée, avec la cellule, est de mesurer pour chaque projet si les préconisations du ministre, qui demande une continuité totale, sont respectées, détaille Nathalie Albert-Moretti. C'est-à-dire que, même si les élèves ne sont pas en présentiel, l'établissement doit s'assurer que les élèves sont réellement en apprentissage. Cela demande de regarder de près quelles sont les solutions proposées quand les élèves sont en autonomie."

"L'objectif est de maintenir la progression, d'avancer dans le programme – qu'on soit en classe ou à la maison, souligne Samuel Rouzet. Il ne s'agit pas de dire que l'enseignant va faire deux fois la même chose avec ses deux groupes. Car que ferait, la deuxième semaine, l'élève qui aurait été en classe la première semaine ? Sans doute faudra-t-il ralentir un peu le rythme mais l'objectif est de bien permettre à ceux qui sont à la maison de suivre."

Dans ce cadre, les proviseurs – qui, pendant le premier confinement, ont identifié les décrocheurs et les élèves fragiles (comme les primo-arrivants) – pourront proposer des aménagements à certains élèves, soit pour réduire les temps en autonomie, soit pour mettre en place un suivi plus individuel par exemple.

Différents dispositifs pédagogiques envisageables

Plusieurs dispositifs pédagogiques sont envisageables. Les élèves à la maison pourront, plutôt que d'arriver à la théorie par une démarche inductive basée sur des exercices, recevoir le support du cours à partir duquel ils réaliseront des exercices dont la difficulté

ira croissant, décrit le doyen des IA-IPR. Ils pourront également, sur des compétences attendues au bac (comme analyser des documents et en faire la synthèse) produire un devoir à la maison, pour lequel ils auront une semaine et pour lequel ils recevront en retour "une correction très détaillée".

"C'est une deuxième manière de voir les choses et il en existe d'autres, souligne Samuel Rouzet. Les enseignants vont certainement nous apprendre des choses. On n'est pas fermé sur la méthode tant que les élèves apprennent." Pour ne pas épuiser les enseignants, s'ils doivent gérer de manière différenciée deux groupes, le rectorat imagine qu'ils pourront, en classe, réserver une partie de leur temps pour s'adresser aux élèves à distance. La cellule de suivi, elle, fera un point chaque semaine pour voir ce qui a fonctionné ou pas.

"Notre rôle est d'adapter les contenus pour les élèves qui sont à la maison" (S. Rouzet)

Dans tous les cas, "cela demandera un accompagnement des parents, il ne faut pas se le cacher", souligne Samuel Rouzet. "Il ne s'agit pas demander aux parents d'accompagner les apprentissages eux-mêmes qui, surtout dans les spécialités de terminale, demandent une expertise importante. La cellule va proposer des outils pour les parents, pour qu'ils aident leurs enfants à réaliser des exercices d'application ou à travailler sur les aides à la correction."

La solution n'aurait-elle pas été de filmer les cours comme le permet, en Île-de-France, le conseil régional qui a acquis des caméras pour les lycées ? Ce n'est pas le choix qui est fait dans l'académie de Dijon et de Besançon. "Même si le sanitaire guide la pédagogie, l'intérêt pédagogique est primordial, poursuit Samuel Rouzet. On ne peut pas imposer 7 heures d'écran par jour aux élèves. Notre rôle est d'adapter les contenus pour les élèves qui sont à la maison."

"Un travail inédit pour nous" (J-F Chanet)

Ainsi, bâtir des plans de continuité pédagogique "demande un peu de temps", souligne Jean-François Chanet, recteur de Besançon. Car "c'est un travail inédit pour nous parce que différent de celui pendant le confinement puis le déconfinement (tardif, avec peu de lycéens concernés)". "Là, c'est une épreuve nouvelle" pour laquelle

"il faut prendre le temps de faire bien si l'on veut que ce soit validé" par la communauté éducative elle-même.

"Tous les lycées n'ont pas envoyé de plan, précise Nathalie Albert-Moretti. Ce matin, nous avons donc écrit à ceux qui ne se sont pas manifestés, pour leur demander s'ils envisagent un format pédagogique adapté". Il ne s'agit pas pour autant de systématiser ce type d'organisation. "Les petits lycées peuvent continuer le tout présentiel", souligne-t-elle. Mais, pour ceux qui veulent adapter les conditions d'accueil, "nous leur proposons dans le courrier un accompagnement pédagogique par la cellule afin d'offrir une solution conforme à la bonne continuité" de l'enseignement.

Forte augmentation des cas Covid dans les établissements ces dernières 24 heures

L'adaptation du protocole et des conditions d'accueil, au cas par cas, semble d'autant plus importante aux recteurs que la Bourgogne-Franche-Comté connaît une forte accélération de la circulation du virus (avec un taux d'incidence de 536 pour 100 000, supérieur à la moyenne nationale).

"Ce qui est notable, c'est que sur 50 cas, 17 ont été déclarés ces dernières 24 heures"

**Jean-François Chanet**, recteur de Besançon

"Contrairement aux campagnes sur les réseaux sociaux, on ne court pas de risque particulier dans les établissements scolaires, souligne Jean-François Chanet. C'est même l'inverse." Dans l'académie de Besançon, illustre-t-il, 50 cas confirmés ont été recensés, ces sept derniers jours, parmi les élèves, sur les 248 000 scolarisés.

Cela représente 0,02 % des effectifs. "Mais, ce qui est notable, c'est que sur 50 cas, 17 ont été déclarés ces dernières 24 heures", souligne le recteur. Même accélération chez les personnels : seuls 16 personnes sont positives (sur les sept derniers jours) mais, en 24 heures, 5 cas nouveaux ont été déclarés.

Les collèges à gros effectifs pourraient être concernés

Dans ce contexte, le recteur de Besançon n'exclut pas que les collèges à gros effectifs puissent bénéficier eux aussi d'aménagements dans l'accueil des élèves. Cette hypothèse "n'est pas à exclure", précise-t-il, à condition que l'on soit "dans le

dialogue" et "l'accompagnement pédagogique". "Et, de toute façon, ce qui va être déterminant, c'est l'épidémie elle-même : c'est l'obligation d'avoir à fermer des classes ou des collèges entiers. Nous nous y préparons naturellement."

Le recteur estime qu'il n'est pas nécessaire d'être plus directif concernant, par exemple, l'aération des classes. "Je m'en remets à l'esprit de responsabilité et au professionnalisme" des équipes, dit-il. "Un des aspects positifs de ces épreuves, c'est que les différents professionnels, les différents métiers dans les établissements ont pris des habitudes de travail qu'ils n'avaient pas, souligne-t-il. Ils ont été obligés de s'interroger sur les contraintes des uns et des autres. C'est, pour moi, la meilleure garantie qu'on prendra des décisions sages et réalistes", "avec le souci d'être le plus rigoureux possible."

Agents, professeurs et élèves mobilisés pour l'hygiène des locaux  
"Nos agents ne peuvent pas prendre en charge seuls le protocole" en matière d'hygiène des locaux, confirme Stéphane Guiguet, vice-président du conseil régional en charge des lycées. "La solution qui a été trouvée", pour le nettoyage des poignées et des tables, "est de confier cette mission aux enseignants ou aux élèves". Le soin d'aérer les salles est confié aux enseignants. Le fonctionnement repose sur "une prise en compte collective du protocole".

Pour permettre aux lycées de fonctionner normalement, et non en sous-effectif alors que le protocole sanitaire donne aux agents plus de travail, la région a débloqué une enveloppe de 1,6 M€ qui s'ajoute à l'enveloppe habituellement prévue pour remplacer les agents en arrêt maladie. "Cela nous permet de recruter systématiquement quelqu'un pour remplacer les agents vulnérables en arrêt et les agents malades. Avant les vacances scolaires, nous avons déjà recruté deux fois plus de contractuels qu'habituellement.

### **La région devrait doter les élèves d'un ordinateur individuel**

"Pour finir cette année scolaire, nous allons prêter des ordinateurs aux familles qui en ont besoin" dès lors que le lycée où est scolarisé leur enfant passe pour partie en distanciel, explique Stéphane Guiguet, VP du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté en charge des lycées. "Nous avons, au total, 45 000 postes

pour 90 000 élèves. Lors du premier confinement, environ 1 000 étaient sortis", pour pourvoir ceux qui n'en avaient pas chez eux. "Nous avons cependant travaillé à une solution plus durable. Dès la rentrée prochaine", sous réserve que les élus le votent en fin d'année lors de l'adoption du budget 2021, "nous fournirons un équipement informatique individuel à tous les élèves boursiers entrant en seconde".